

Renforcer la collaboration entre PAT-CLS dans une logique de rapprochement des politiques de l'alimentation, de la nutrition et de l'environnement

Bruno MAESTRI, Adjoint au responsable du département – Co-chef de projet « Une Seule Santé »

Direction de la Santé Publique – Département Prévention Santé Environnement – Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté

Laetitia LEUCI, Conseillère médicale

Direction de la Santé Publique – Département Prévention Santé Environnement – Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté

Émilie GUILLEMIN, Cheffe de projet Parcours Nutrition-Santé Parcours Périnatalité

Direction de l'Innovation et de la Stratégie – Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté

Isabelle BRUNO, Chargée de mission alimentation

Service Régional de l'Alimentation – Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Bourgogne-Franche-Comté

Frédéric DOGBÉ, Chargé de mission alimentation

Service Régional de l'Alimentation – Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Bourgogne-Franche-Comté

Publics cibles

- Chargés de mission PAT
- animateurs santé CLS
- Référents prévention et chargés de mission développement territorial en santé en ARS
- Chargés de mission alimentation filières en DDT

Objectifs

- Renforcer la collaboration PAT-CLS : vue sur la situation régionale
- Apporter des connaissances sur les actions portées par les PAT et les CLS
- Favoriser l'interconnaissance entre acteurs
- Identifier les écueils/facteurs de réussite de coopération
- Réfléchir à des pistes d'actions opérationnelles
- Partager des outils collaboratifs

- ◆ Alimentation
- ◆ Santé
- ◆ Environnement

Typologie des participants 24 PAT et 18 CLS

52 Collectivités territoriales et EPCI

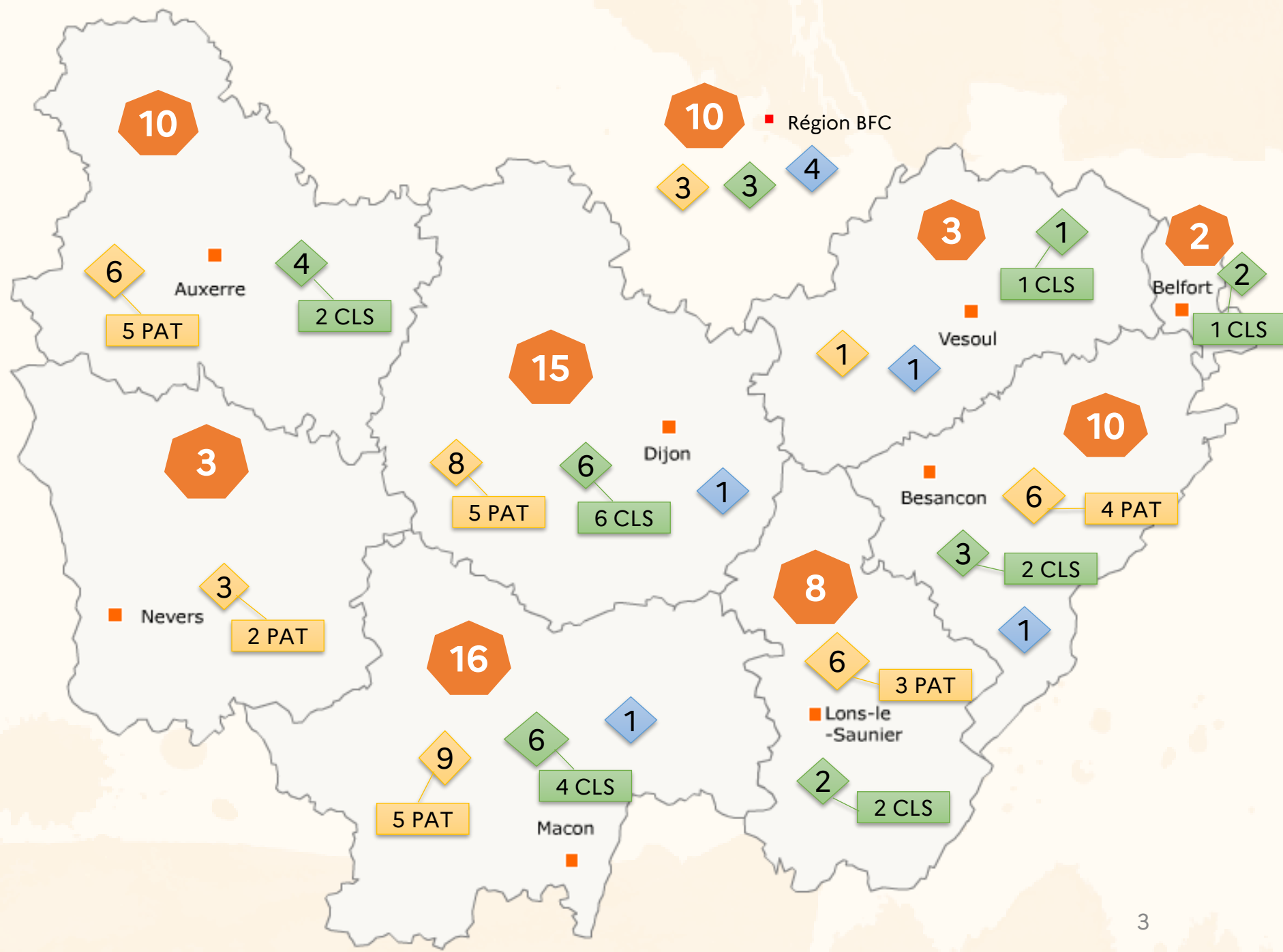
- 31 Alimentation
- 19 Santé
- 2 Environnement

15 Services de l'État

- 7 Alimentation
- 6 Santé
- 2 Environnement

10 Autres

- 4 Alimentation
- 2 Santé



Quelles sont vos attentes par rapport au webinaire, en 2-3 mots ?

Comment participer ?



Copier le lien de participation



Allez sur wooclap.com

Entrez le code d'événement dans le bandeau supérieur

Code d'événement

NGNRDK

Déroulé de la présentation

1. Éléments de contexte sur le partenariat régional
2. Échanges sur les représentations et les notions
3. Retour sur les politiques publiques portées par l'ARS et la DRAAF
4. Arrêt sur image : coopération ARS-DRAAF en BFC pour une alimentation saine, durable et de qualité
5. Vision stratégique et opérationnelle : co-bénéfices d'une articulation PAT-CLS dans les territoires
6. Paroles d'acteurs du terrain

Comment la collaboration entre les PAT et les CLS contribue-t-elle à rapprocher les politiques publiques de l'alimentation, de la nutrition et de l'environnement ?

Quels sont les freins et les leviers à une telle intégration ?

Quelques éléments de contexte

Un partenariat régional qui s'inscrit dans un cadre global et dans une logique de transversalité

Accélérer la transition agricole et alimentaire dans les territoires et promouvoir une alimentation saine et durable pour tous

Démarche multi-partenaire



Animation de la feuille de route régionale alimentation durable (action 23, PRSE 4)



Approche « Une Seule Santé »



En cohérence avec la



Mise en œuvre opérationnelle : **PNA 4** et **PNNS 5**

Quelques éléments de contexte

Un partenariat régional qui s'inscrit dans un cadre global et dans une logique de transversalité

➤ Mettre en place une politique de l'alimentation interministérielle couvrant les enjeux de santé, sociaux, de souveraineté alimentaire et d'environnement, et l'orienter pour garantir un accès à une alimentation saine et durable en agissant sur les environnements alimentaires et l'évolution des régimes et des comportements alimentaires

Axe 1 : Assurer une gouvernance coordonnée des politiques en lien avec l'alimentation, la santé et l'environnement à toutes les échelles et agir à celle des territoires



Axe 2 : Garantir à tous l'accès à des environnements alimentaires et nutritionnels de qualité et durables



Axe 3 : Accompagner les comportements et les régimes alimentaires durables favorables à la santé et à l'environnement

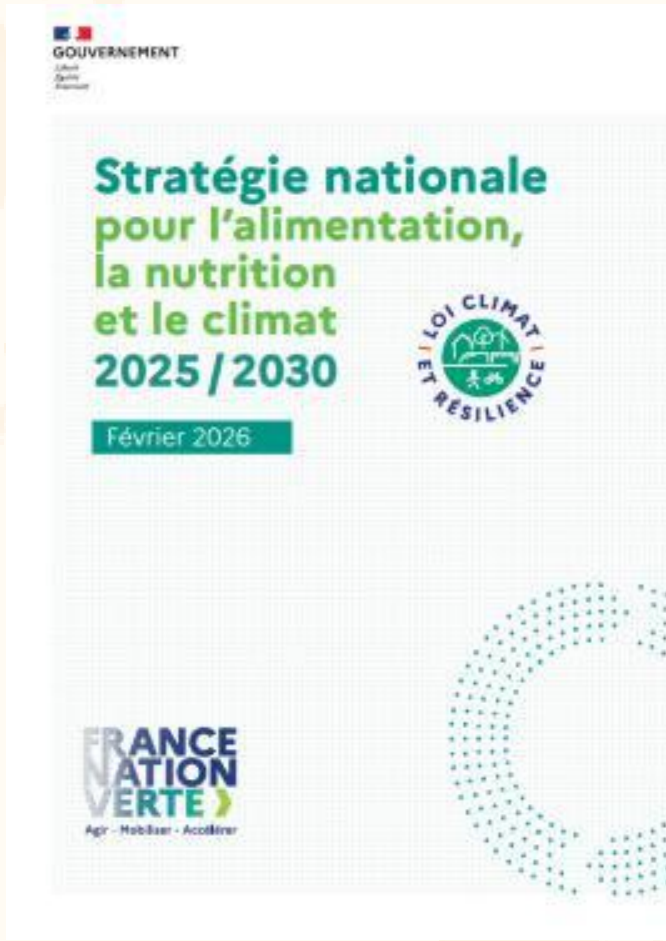


Axe 4 : Développer la recherche, l'expertise et l'évaluation pour une transition des systèmes alimentaires



Quelques éléments de contexte

Une déclinaison opérationnelle dans le PNA et le PNNS



[Lien](#)



[Lien](#)

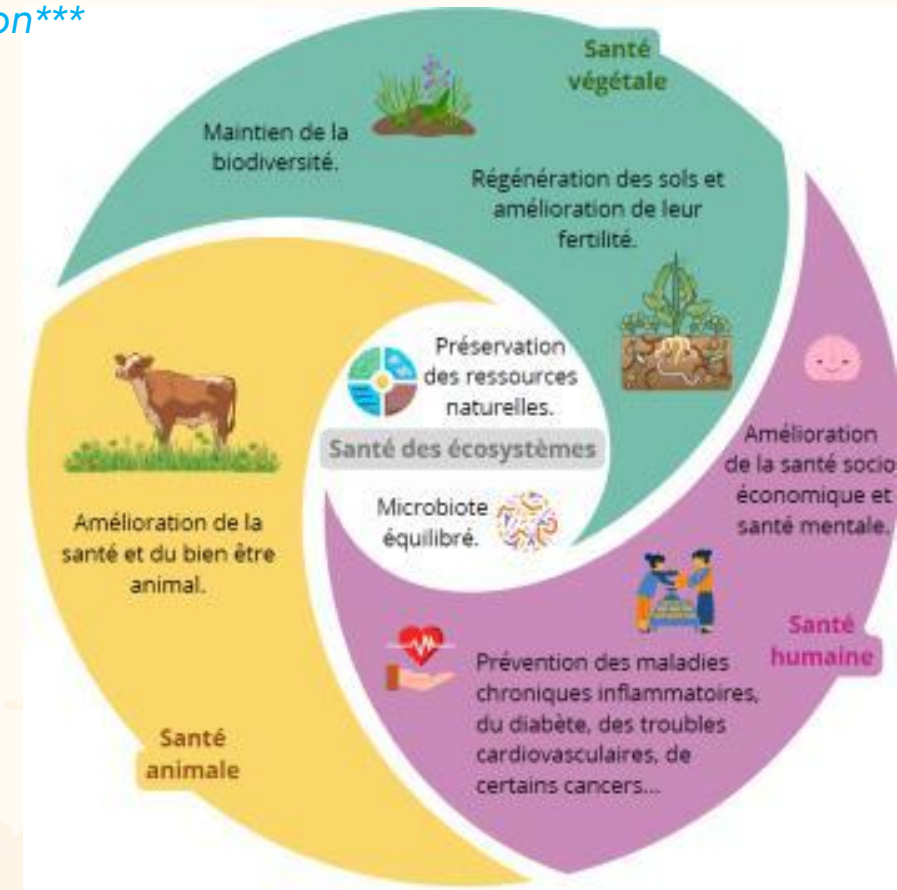
- ↳ Définition d'objectifs stratégiques à l'horizon 2030
- ↳ Prévoit les leviers de politiques publiques à mobiliser pour atteindre ces objectifs

Quelques éléments de contexte

Un partenariat régional qui s'inscrit dans un cadre global et dans une logique de transversalité

- ↑ Prévalence des maladies chroniques
 - 5 M souffrent d'une maladie cardiovasculaire, + 4 M de diabète, + 3 M d'un cancer**
 - 30% des décès par maladie cardiovasculaire seraient liés à une mauvaise alimentation***
- 1/6 adulte en situation d'obésité, 1/3 de surpoids***
 - 1/25 enfant en situation d'obésité, 1/6 de surpoids
- 1/4 des enfants de parents avec diplôme < bac en surpoids*
 - 10 % des enfants de parents avec diplôme ≥ bac+3
- Coûts cachés du système alimentaire = 177,5 Md€/an***
 - dont 134,3 Md€ liés aux maladies chroniques (FAO)

Co-bénéfices de l'alimentation saine et durable :
Une Seule Santé



Échanger sur nos représentations



Copier le lien de
participation



Allez sur wooclap.com

Entrez le code d'événement dans le
bandeau supérieur

Code d'événement

NGNRDK

DÉFINITIONS

SANTÉ

État de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.
Constitution de l'OMS, 1948

ALIMENTATION

- Recoupe l'ensemble des processus par lesquels les aliments sont produits, transformés, manipulés, vendus, préparés, partagés et consommés, ainsi que leur devenir dans l'organisme (digestion, absorption, utilisation). **FAO**
- Sert à couvrir les besoins nutritionnels de l'organisme et est nécessaire pour rester en vie et en bonne santé. **OMS**
- Déterminant majeur de la santé, incluant à la fois les apports alimentaires et l'activité physique. **PNNS 2001-2005**
- Enjeu global, visant à assurer à la population l'accès, dans des conditions économiquement acceptables par tous, à une alimentation sûre, saine, diversifiée, en quantité suffisante, de bonne qualité gustative et nutritionnelle, produite dans des conditions durables. **SNANC 2025-2030**

NUTRITION

Englobe les questions relatives à l'alimentation (nutriments, aliments, déterminants sociaux, culturels, économiques, sensoriels et cognitifs des comportements alimentaires) et à l'activité physique. **PNNS 2011-2015**

Déterminant majeur de santé. Dans une perspective de santé publique, elle intègre l'alimentation et l'activité physique. Une nutrition satisfaisante à tous les âges de la vie contribue à la préservation d'un bon état de santé.
PNNS 2019-2023

ALIMENTATION DURABLE

Ensemble des pratiques alimentaires qui visent à nourrir les êtres humains en qualité et en quantité suffisante (...) dans le respect de l'environnement, en étant accessible économiquement et rémunératrice sur toute la chaîne alimentaire

3 leviers pour une alimentation durable :

- Produire des aliments à faible impact environnemental et promouvoir leur consommation
- Faire évoluer les pratiques alimentaires pour réduire l'impact environnemental de notre assiette
- ↓ les pertes/le gaspillage sur toute la chaîne alimentaire

ADEME

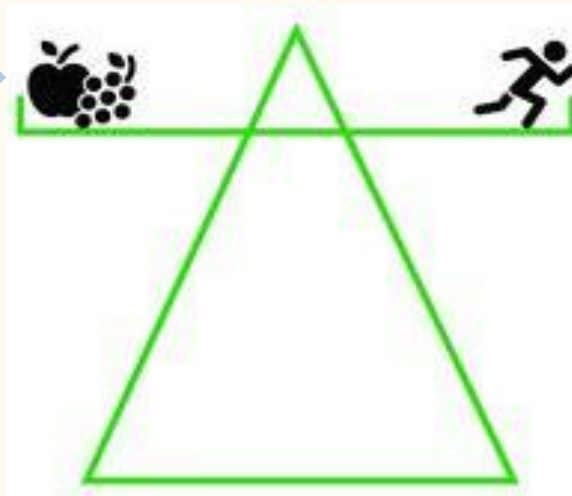
Politiques publiques déclinées par l'ARS et la DRAAF en faveur d'une alimentation saine, durable et de qualité **Programme national nutrition santé – PNNS**

Nutrition

Équilibre entre les apports de **l'alimentation**
et les dépenses occasionnées par une **activité physique**

L'alimentation

- Enjeux physiologiques
- Enjeux hédoniques
- Enjeux socio-culturels
- Enjeux environnementaux



L'activité Physique

**La nutrition : un
déterminant de santé majeur**



Améliore l'état de santé : levier positif

OU

Aggrave la santé : facteur de risques --> apparition et/ou complications de pathologies chroniques :

Diabète type 2, maladies cardiovasculaires, certains cancers, obésité, dénutrition

Politiques publiques déclinées par l'ARS et la DRAAF en faveur d'une alimentation saine, durable et de qualité

Programme national nutrition santé – PNNS

Activité physique ≠ lutte contre la sédentarité



2 enjeux de santé publique distincts

1 DÉFINITIONS

ACTIVITÉ PHYSIQUE

Toute activité où une proportion importante de notre corps est en mouvement.

Il existe donc beaucoup de possibilités pour faire de l'activité physique, en variant :

- LA DURÉE** (temps passé à l'activité)
- L'INTENSITÉ** (faible, modérée, élevée)
- LA FRÉQUENCE** (nombre de fois/semaine)
- LE TYPE** (endurance, renforcement musculaire, souplesse, équilibre...)
- LES CONTEXTES** (professionnel, scolaire, vie quotidienne, déplacements, loisirs)

ÊTRE ACTIF : c'est atteindre les recommandations en activité physique.

ÊTRE INACTIF : c'est ne pas atteindre les recommandations en activité physique.

SÉDENTARITÉ

Tous les moments où nous sommes assis ou allongés (hors temps de sommeil) et où nous dépensons très peu d'énergie.

Il est possible de détailler les comportements sédentaires en fonction :

- DE LA DURÉE** (durée globale et durée consécutive)
- DU CONTEXTE** (professionnel, scolaire, vie quotidienne, déplacements, loisirs)
- DU TYPE** (devant les écrans ou non, type de contenu regardé, nécessitant une activité mentale active ou passive)

ÊTRE NON SÉDENTAIRE : c'est adopter moins de comportements sédentaires que la limite maximum recommandée.

ÊTRE SÉDENTAIRE : c'est adopter plus de comportements sédentaires que recommandé.

2 RECOMMANDATIONS

CHACQUE ANNÉE en plus COMPTÉ

ACTIVITÉ PHYSIQUE

S'il ne se déplace pas, 30 minutes/jour en position ventrale*

S'il se déplace, jeux interactifs au sol plusieurs fois/jour*

180 minutes/jour d'activités physiques variées à différentes intensités*

Développer les habiletés motrices de base : la marche, la course, les sauts, les lancers, l'équilibre...*

S'il se déplace, jeux interactifs au sol plusieurs fois/jour*

180 minutes/jour d'activités physiques variées à différentes intensités*

Développer les habiletés motrices de base : la marche, la course, les sauts, les lancers, l'équilibre...*

S'il se déplace, jeux interactifs au sol plusieurs fois/jour*

2

RECOMMANDATIONS

Au moins **150 minutes/semaine** d'activités physiques d'intensité modérée ou au moins **75 minutes/semaine** d'intensité élevée ou une combinaison équivalente*

Pour plus d'impacts sur la santé :

- #1 Renforcement musculaire d'intensité modérée à élevée 2 jours non consécutifs/semaine*
- #2 + de 300 minutes/semaine d'activités physiques d'intensité modérée ou au moins 150 minutes/semaine d'intensité élevée ou combinaison équivalente*
- #3 Étirements 2 à 3 fois/semaine*

+ DE 65 ANS

Exercices d'équilibre et de renforcement musculaire 2 à 3 fois/semaine de manière non consécutive*

0 1 AN 2 ANS 5 ANS 18 ANS ADULTE

SÉDENTARITÉ

Pas d'immobilisation de plus d'une heure d'affilée (hors temps de sommeil)*

Pas d'écrans avant 2 ans*

Entre 2 et 6 ans maximum une heure d'écrans/jour**

TRACTER LES MOMENTS DE SÉDENTARITÉ

- ✓ Lier les temps d'écrans, principalement pendant les loisirs*
- ✓ Entre 7 et 11 ans : maximum 2 heures d'écrans/jour*
- ✓ Bouger 1 à 3 minutes toutes les 30 minutes à 60 minutes consécutives de sédentarité*

TRACTER LES MOMENTS DE SÉDENTARITÉ

- ✓ Lier les temps sédentaires et les remplacer par des activités physiques, même d'intensité légère*
- ✓ Bouger 1 à 3 minutes toutes les 30 minutes à 60 minutes consécutives de sédentarité*

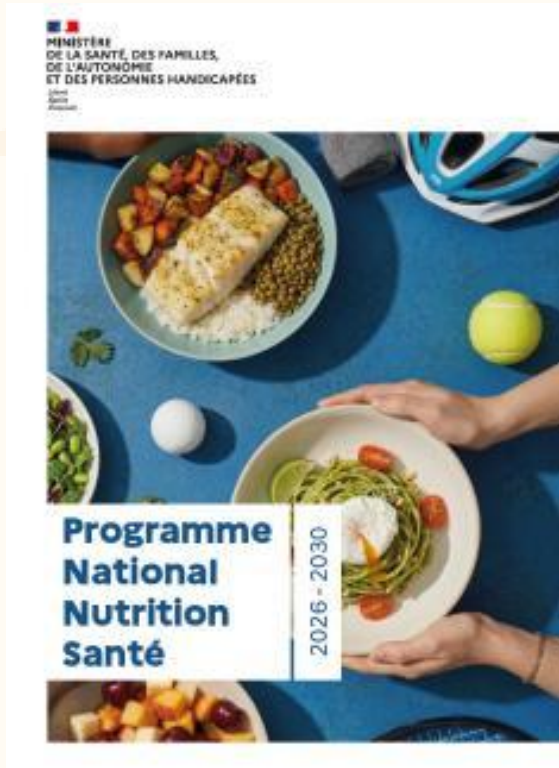
ONAPS

Secteurs par : MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

2024

OMS, 2020 ; WHO, 2014 ; OMS, 2021 ; Pato et al., 2021

Politiques publiques déclinées par l'ARS et la DRAAF en faveur d'une alimentation saine, durable et de qualité **Programme national nutrition santé – PNNS**



Rappel des
recommandations
nutritionnelles



Cadre de référence de l'action de l'ARS

Définit la politique de prévention nutritionnelle afin d'améliorer l'état de santé de la population à travers la nutrition
Promouvoir une alimentation favorable à la santé, la pratique d'une activité physique et la diminution de la sédentarité

Politiques publiques déclinées par l'ARS et la DRAAF en faveur d'une alimentation saine, durable et de qualité **Programme national nutrition santé – PNNS**

Le PNNS s'articule autour de 3 axes

Axe 1

Garantir à tous l'accès à des environnements nutritionnels durables favorables à la santé



Axe 2

Encourager des comportements nutritionnels sains et durables

Axe 3

Faire des milieux de vie des espaces promoteurs de santé



Politiques publiques déclinées par l'ARS et la DRAAF en faveur d'une alimentation saine, durable et de qualité **Programme national nutrition santé – PNNS**



20 mesures propres du PNNS 5

Axe 1 - Garantir à tous l'accès à des environnements nutritionnels durables favorables à la santé

Garantir l'accessibilité physique et financière à une alimentation saine et durable pour tous

- ❖ **Action n°1** : Réduire progressivement la teneur en sucres des produits fréquemment consommés par les enfants à travers un accord collectif avec la filière
- ❖ **Action n°2** : Inciter la grande distribution à retirer les produits de confiserie des sorties de caisse en supermarché
- ❖ **Action n°3** : Améliorer la qualité de l'offre proposée dans les distributeurs automatiques
- ❖ **Action n°4** : Améliorer la qualité de l'offre alimentaire et favoriser l'accès de tous les enfants et étudiants à un repas équilibré en Outre-mer
- ❖ **Action n°5** : Renforcer et mieux structurer le soutien d'aide alimentaire pour les territoires ultramarins



OUTRE MER



OUTRE MER

Réduire la pression du marketing alimentaire, en particulier auprès des enfants

- ❖ **Action n°6** : Protéger les jeunes des publicités pour des produits non sains et les fast-foods, en particulier près des écoles
- ❖ **Action n°7** : Réviser le dispositif obligatoire des messages sanitaires pour renforcer leur rôle d'incitation comportementale

Politiques publiques déclinées par l'ARS et la DRAAF en faveur d'une alimentation saine, durable et de qualité

Programme national nutrition santé – PNNS



20 mesures propres du PNNS 5

Axe 2 - Encourager des comportements nutritionnels sains et durables

Informier et sensibiliser sur l'adoption de comportements nutritionnels favorables à la santé

- ❖ **Action n°8** : Promouvoir le déploiement du logo Nutri-Score en France et à l'international sur les produits préemballés, non préemballés et en restauration hors foyer
- ❖ **Action n°9** : Permettre à chacun de s'appuyer sur des recommandations de consommations alimentaires saines et durables
- ❖ **Action n°10** : Sensibiliser sur les risques potentiels liés à la consommation de compléments alimentaires sans suivi par un professionnel de santé
- ❖ **Action n°11** : Faire de la prévention du surpoids et de l'obésité chez l'enfant une grande cause nationale d'ici 2030

Accompagner les femmes dès le désir de grossesse et les parents pendant la petite enfance

- ❖ **Action n°12** : Accompagner les femmes enceintes, en post-partum, via l'élaboration de nouvelles recommandations nutritionnelles et assurer des apports suffisants en vitamine B9 pour la santé des nouveau-nés
- ❖ **Action n°13** : Soutenir et faciliter l'allaitement maternel pour les femmes qui le souhaitent
- ❖ **Action n°14** : Améliorer la qualité nutritionnelle des repas servis dans les établissements de la petite enfance et diffuser les recommandations nutritionnelles auprès des professionnels de la petite enfance et des parents d'enfants de moins de 4 ans

Prévenir la perte d'autonomie et les maladies chroniques non transmissibles par la nutrition

- ❖ **Action n°15** : Action n°15 : Renforcer la prévention et le repérage de la dénutrition et actualiser et promouvoir les recommandations nutritionnelles pour les personnes âgées

Politiques publiques déclinées par l'ARS et la DRAAF en faveur d'une alimentation saine, durable et de qualité **Programme national nutrition santé – PNNS**



20 mesures propres du PNNS 5

Axe 3 – Faire des milieux de vie des espaces promoteurs de santé

Renforcer le rôle des entreprises, des établissements scolaires et d'enseignement supérieur comme lieux promoteurs de santé

❖ Action n°16 : Déployer des programmes nutritionnels au sein des écoles dans les territoires ultramarins



❖ Action n°17 : Evaluer l'impact du dispositif des Petits Déjeuners à l'école

❖ Action n°18 : Permettre aux entreprises de disposer d'outils de promotion d'une alimentation saine et durable, de la pratique d'activités physiques et sportives et de la diminution du temps de sédentarité en milieu professionnel

❖ Action n°19 : Favoriser le développement d'une image corporelle positive chez les individus, soutenir le développement d'environnements inclusifs et lutter contre les discriminations et la stigmatisation des personnes en situation d'obésité

Promouvoir et faciliter les initiatives locales en faveur d'une alimentation saine et durable et d'une activité physique régulière

❖ Action n°20 : Permettre aux professionnels de s'informer, de se former et d'agir pour la mise en place de projets de prévention en nutrition

Politiques publiques déclinées par l'ARS et la DRAAF en faveur d'une alimentation saine, durable et de qualité

Projet Régional de Santé 2023-2028

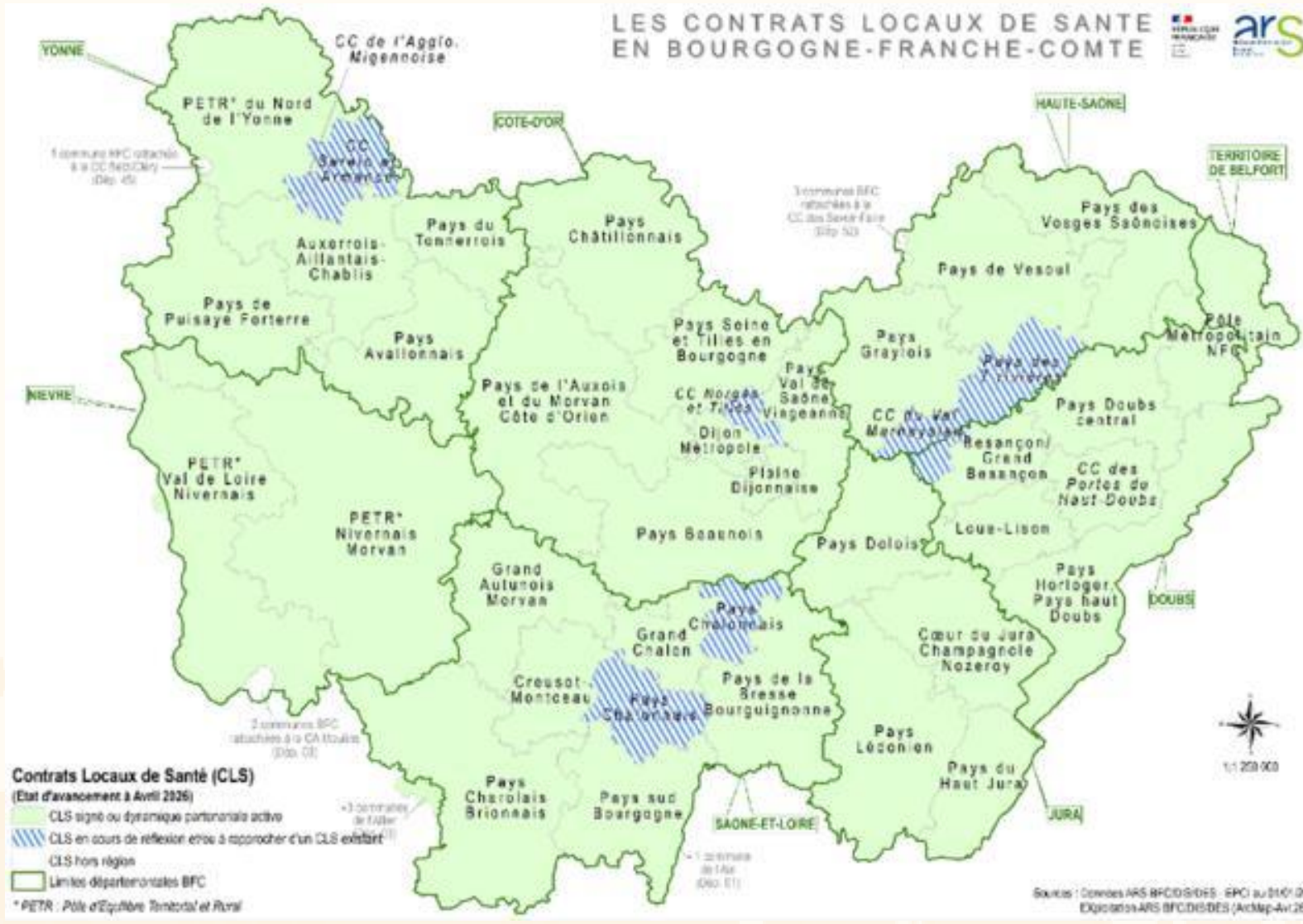
Niveau régional

- Déclinaison régionale du PNNS
- PRSE 4 dont FDR alimentation



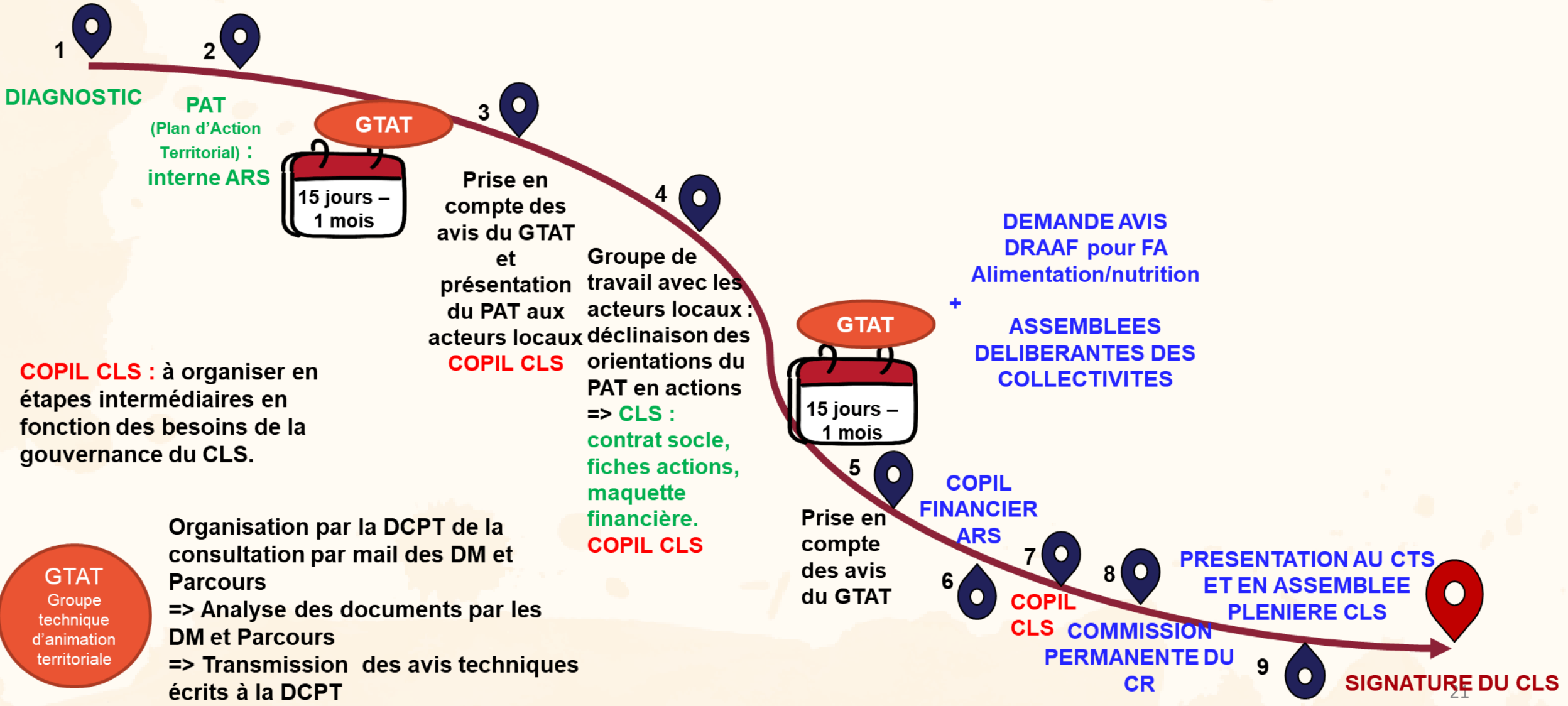
Niveau territorial

- **30** contrats locaux de santé (CLS)
 - Développer des environnements favorables à la santé en agissant sur les déterminants de la santé
 - ↓ les inégalités territoriales et sociales de santé
 - Promouvoir la mise en place de parcours de santé cohérent et adapté...
- **88 %** de la pop. Régionale couverte par un CLS (chiffres fin décembre 2025)
- **+ 90 %** avec des actions sur la nutrition
- **83** fiches-actions santé-environnement
- **100 %** des CLS ont a minima 1 FA SE



Politiques publiques déclinées par l'ARS et la DRAAF en faveur d'une alimentation saine, durable et de qualité

Contrat local de santé – Démarche d'élaboration



Politiques publiques déclinées par l'ARS et la DRAAF en faveur d'une alimentation saine, durable et de qualité

Projet Régional de Santé 2023-2028

Fiche réflexe Alimentation / Nutrition

=> Document réalisé par ARS échelon région

Objectif

Donner un cadre de référence et outiller les chargés de mission prévention pour l'analyse des projets et fiches actions nutrition.



Éléments clés de cette fiche :

=> Présenter des critères favorables au soutien de projet Alimentation / Nutrition. Exemples :

- Projet en accord avec les recommandations PNNS
- Utilisation de supports validés scientifiquement comme les documents de SPF, HAS, ANSES...
- Professionnels partenaires qualifiés : professionnels de santé : diététiciennes, infirmières, médecins...

=> Partager des points de vigilance :

- Attention aux concepts : «chasse aux sucres», pyramide des aliments...
- Pas de soutien aux professionnels de médecine alternative comme les naturopathes, aromathérapeutes, nutritionnistes (ou médecins et diététiciennes), coach bien-être...

Politiques publiques déclinées par l'ARS et la DRAAF en faveur d'une alimentation saine, durable et de qualité

Programme national pour l'alimentation – PNA

Politique nationale de l'alimentation

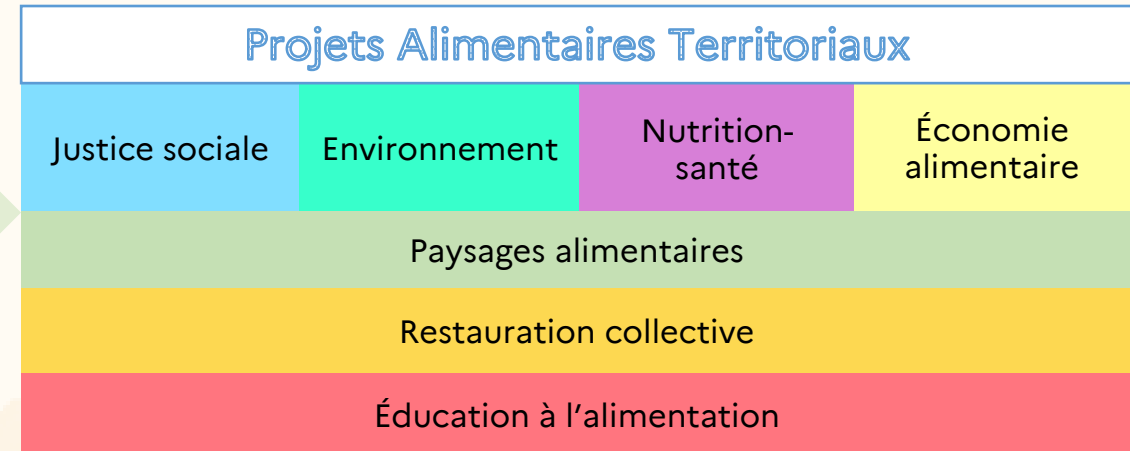
« Garantir une sécurité alimentaire permettant l'accès (...) à une alimentation suffisante, saine, sûre, diversifiée et nutritive (...) et concourir à la lutte contre la précarité alimentaire » (article L.1 du code rural et de la pêche maritime)

Programme national pour l'alimentation

Enjeux de souveraineté alimentaire, justice sociale, éducation alimentaire de la jeunesse, promotion des savoir-faire liés à l'alimentation et la lutte contre le gaspillage alimentaire. (...) actions d'éducation et d'information pour promouvoir l'équilibre et la diversité alimentaires, l'achat de produits locaux et de saison ainsi que la qualité nutritionnelle et organoleptique de l'offre alimentaire (respect des orientations du PNNS)



Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat 2025 / 2030



Articulé avec le



Politiques publiques déclinées par l'ARS et la DRAAF en faveur d'une alimentation saine, durable et de qualité

Projets alimentaires territoriaux – PAT

- Avant 2024 : axes nutrition santé environnement peu abordés dans les PAT
 - Non obligatoire pour labellisation niveau 2
 - Faible représentation des ESMS, professionnels de santé et structures environnementales
- 30/05/24 : nouvelle instruction technique pour la labellisation des PAT
 - Approche systémique de la santé (et des santés) => intégration concept « Une Seule Santé »
 - Cohérence avec la SNANC

- renforcement du caractère systémique des PAT
- données sur la précarité alimentaire, la biodiversité, le climat et la santé dans le diagnostic
- plan d'action systémique intégrant l'ensemble des enjeux de la durabilité
- Indicateurs de performance avec des objectifs par thématique



87 PAT/444 ont des actions en commun avec les CLS sur leur territoire
44 % des PAT mentionnent les CLS dans leur présentation
48 % des PAT identifient l'ARS comme partenaire

Politiques publiques déclinées par l'ARS et la DRAAF en faveur d'une alimentation saine, durable et de qualité

Projets alimentaires territoriaux – PAT



Diagnostic partagé et systémique

Plan d'actions opérationnel

Production agricole
Structuration de filières territoriales
Évolution des modes de production pour la préservation des ressources
Accès à une alimentation de qualité pour tous et favorable à la santé

Levier de transition à l'échelle des territoires



- 33 PAT
- 26 PAT niveau 2, 7 PAT niveau 1

Dispositif de reconnaissance ministérielle

2 niveaux de reconnaissance

NIVEAU 1	NIVEAU 2
PAT « émergents » 3 ans non renouvelables	PAT en phase opérationnelle 5 ans renouvelables



Politiques publiques déclinées par l'ARS et la DRAAF en faveur d'une alimentation saine, durable et de qualité

Lois EGAlim et Climat et résilience – Restauration collective

Le contexte juridique et politique



50% de produits durables et de qualité dont 20% de produits bio dès le 01/01/2022* dont 100% pour la famille viandes et volailles en EPS.



Un repas végétarien quotidien en établissement public de santé*



Information aux convives une fois par an par voie électronique ou par voie d'affichage*



Lutte contre le gaspillage alimentaire : l'obligation de réaliser un diagnostic du gaspillage alimentaire et de proposer la signature d'une convention de don (pour les établissements préparant plus de 3000 repas/jour)



Substitution du plastique : interdiction de la vaisselle jetable, obligation d'avoir des contenants réemployables/sans plastique pour les opérateurs de la restauration collective. Ça concerne : **les services pédiatriques et d'obstétrique**, tous **les services de santé maternelle et infantile** ainsi que les centres périnataux de proximité.

En 2025 : 468 Cantines ESMS inscrites sur la plateforme
182/468 Têlédéclarations



À quoi sert ma cantine [Lien](#)

Service public dédié aux acteurs de la restauration collective.

4 objectifs :



Comprendre
et décrypter les mesures des lois EGAlim et Climat



Accompagner
et outiller les gestionnaires et administrateurs



Communiquer
entre pairs et à ses convives pour valoriser ses actions



Collecter
les données afin d'évaluer la politique publique

Qui est concerné ? Qui s'inscrit sur la plateforme ?

Depuis 2024, toutes les restaurations collectives sont concernées



Les responsables légaux de services (EPS, médicosociaux et sociaux)



Les structures, personnes ayant eu délégation pour le faire ex : SRC, cuisine centrale

Restauration

- Responsable Restauration
- Chef et ou cuisinier
- Gestionnaire — responsable des achats
- Diététiciens

Direction ou fonctions supports :

- Directeur d'établissement — GHT et GIP
- Directeur fonctionnel
- Gestionnaire administratif
- Comptable
- Responsable qualité

N.B. Une cantine peut avoir plusieurs "gestionnaires" qui peuvent modifier différentes parties du "diagnostic" de la cantine

Politiques publiques déclinées par l'ARS et la DRAAF en faveur d'une alimentation saine, durable et de qualité

+RESET

Réseau
des établissements
de santé
en transition

Co-animé par le Pôle énergie, le RéQua et BIO Bourgogne-Franche-Comté

Programme d'information et d'accompagnement sur la transition énergétique et écologique des établissements sanitaires et médico-sociaux de Bourgogne-Franche-Comté.

Créé à l'initiative de



BANQUE des
TERRITOIRES



Programme qui a pour vocation **d'informer et d'accompagner** les établissements de santé et médico-sociaux de la région BFC qui souhaitent :

- + améliorer l'efficacité énergétique de l'enveloppe de leurs bâtiments et de leurs équipements,
- + mettre en place des énergies renouvelables,
- + traiter le confort et la qualité de l'air intérieur pour les occupants.

En bref —> Informer et accompagner les ESMS sur la transition énergétique et écologique

Opérateurs : Pôle énergie BFC, RéQua et **BioBFC pour la thématique « alimentation durable »**

=> Accompagner les établissements vers les objectifs de la loi EGalim

- Atteindre 20% de produits bio dans les approvisionnements de la RC
- Fédérer un réseau d'établissements autour de l'alimentation durable
- Renforcer l'ancrage territorial des démarches alimentaires (liens avec les PAT et les acteurs locaux)



[Lien](#)

Politiques publiques déclinées par l'ARS et la DRAAF en faveur d'une alimentation saine, durable et de qualité

Interactions ARS-DRAAF – Plusieurs axes de coopération

Participation ARS aux comités de sélection des projets soutenus
par la DRAAF

Participation ARS au comité régional de l'alimentation (CRALIM)
présidé par la préfet de région

Expertise technique : avis rendus par l'ARS pour les projets
alimentation sur le volet nutrition santé environnement,
inversement avis DRAAF pour les fiches-actions CLS

ARS et DRAAF copilotes de la FDR alimentation

Cofinancement de projets (SSA, ordonnances vertes...)

*À venir : ARS partenaire financier pour l'animation du réseau
régional des PAT « TERADI »*



Comment vous situez-vous aujourd'hui ?



Copier le lien de
participation



Allez sur wooclap.com

Entrez le code d'événement dans le
bandeau supérieur

Code d'événement

NGNRDK

Cobénéfices d'une approche décloisonnée et territorialisée des politiques de l'alimentation et de santé environnement

Articulation PAT-CLS

Animateurs santé CLS et chargés de mission PAT

- Des facilitateurs, professionnels de l'animation et de la coordination d'acteurs territoriaux
- Des périmètres d'interventions variés
- Des spécificités et des compétences dédiées
- Des écosystèmes propres à chacun mais avec des **points de convergence**
- Des possibilités d'agir sur des champs communs

Collectivités territoriales/EPCI

- Missions de protection de la santé et de l'environnement
- Proximité possible des animateurs santé CLS et CM PAT (CL qui portent PAT+CLS)
- Dimension politique forte (implication des élus) --> développer une alimentation locale, plus saine, pour tous
- Agir pour les santés (humaine, animale et environnementale)

CLS et PAT

- Des objectifs qui se recoupent Complémentarité
- Une même approche systématique **des enjeux de santé et de durabilité**
- Outils de transformation pour une **alimentation + juste, + saine et de qualité**
- Un objectif de ↓ **inégalités en matière sociales et de santé** (contribuer au bien-être de la pop.)
- Mieux coordonner les acteurs et leurs actions
- Développer des réponses adaptées aux besoins/spécificités des territoires

Cobénéfices d'une approche décloisonnée et territorialisée des politiques de l'alimentation et de santé environnement

Articulation PAT-CLS – Des actions à porter en commun

Valoriser, accompagner le développement d'actions visant à améliorer les habitudes alimentaires et à protéger la santé humaine, animale et de l'environnement



Ateliers culinaires



Organiser des visites de fermes, exploitations agricoles



Soutenir le développement de jardins pédagogiques, nourriciers



Actions d'éducation à l'alimentation durable et de qualité



Former à l'équilibre nutritionnel (PNNS)



Monter des groupements d'achats pour l'accès à des produits locaux et plus sains à prix abordables



Actions d'éducation au goût

Engager les collectivités, entreprises dans la signature de la charte PNNS



Développer des actions antigaspillage



Coconstruire des réponses adaptées au public (précaire, jeune, âgé)



Accompagner la RC des ESMS dans l'atteinte des obligations EGAlim

Cobénéfices d'une approche décloisonnée et territorialisée des politiques de l'alimentation et de santé environnement

Articulation PAT-CLS – Des actions à porter en commun

Où s'informer sur les projets en cours ?

- Lauréats Appel à manifestation d'intérêt « Une seule santé » [ici](#)
- Lauréats Appel à projets régional « Mieux manger pour tous » [ici](#)
- Lauréats Appel à projets « Programme régional pour l'alimentation » [ici](#)
- Lauréats Appel à projets 2025-2026 du Programme national pour l'alimentation [ici](#)

Cartographie des actions et structures en santé environnementale [ici](#)



Projets en lien avec la nutrition santé environnement dans les PAT [ici](#)



Projets de signataires de la charte PNNS [ici](#)



Projet de développer une cartographie exhaustive des projets alimentation en BFC

Cobénéfices d'une approche décrochée et territorialisée des politiques de l'alimentation et de santé environnement

Articulation PAT-CLS – Des actions à porter en commun

Carte des dispositifs de protection et de soutien des territoires en lien avec l'alimentation

- La ressource en eau (Aires d'alimentation et de captage, Zonage des zones vulnérables aux nitrates, Zonage des territoires en déséquilibre quantitatif)
- Les enjeux climatiques (Plan Climat Air Energie Territorial)
- Les enjeux sociaux et de santé (Contrats locaux de santé, Contrats locaux des solidarités)
- Les milieux naturels (Zonage des réserves naturelles et biologiques, Zonage des milieux humides, Zones Natura 2000)
- La transition écologique (Contrat de Relance et de Transition Ecologique)
- La relance et l'accompagnement des transitions écologique, démographique, numérique, et économique dans les territoires (Contrat de relance et de transition écologique)

Carte des infrastructures et filières de l'alimentation de proximité

- Les marchés de plein vent
- Les magasins en circuit court : casier fermier, épicerie participative, magasin bio, magasin de coopérative agricole, magasin de la ferme, magasin de producteurs, magasin de produits locaux, magasin vrac
- Les fermes en AMAP
- Les établissements de transformation et de la conservation de la viande
- Les moulins à céréales et légumineuses
- Les enseignes de restauration collective
- Les filières territorialisées
- Les fromageries
- Les magasins de lycées agricoles publics
- Les légumeries
- Les conserveries
- Les lieux de stockage
- Les huileries

Cobénéfices d'une approche décloisonnée et territorialisée des politiques de l'alimentation et de santé environnement

Articulation PAT-CLS – Des actions à porter en commun

LEVIERS FINANCIERS

PNA
SNANC/PRAIm

DRAAF

Soutiens financiers du programme national pour l'alimentation

Fonds économie
circulaire

ADEME

Aides financières pour vos projets de transition écologique

Mieux manger
pour tous

DREETS

Programme Mieux manger pour tous

FIR

ARS

Fonds d'intervention régional (territorial)

Une Seule Santé
(FIR)

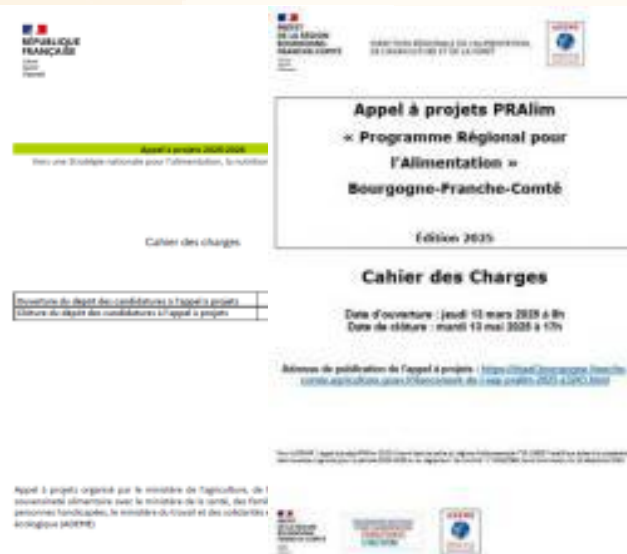
ARS

AAP Une Seule Santé

PRAP

Région BFC

Programme régional pour une alimentation de proximité



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

Cobénéfices d'une approche décloisonnée et territorialisée des politiques de l'alimentation et de santé environnement

Articulation PAT-CLS

À vos questions...

Interventions d'acteurs démontrant une collaboration-coopération PAT-CLS Ville de Besançon / Grand Besançon Métropole (25) PETR du Pays Avallonnais (89)



Direction Santé Publique
Stéphanie Thomas, Chargée de mission Contrat Local de Santé
Yveline Thouvenot, Diététicienne



Service Environnement
Jean-François Piroolley, Chargé de gestion agriculture et alimentation
Yoann Martin, Chargé de mission Une Seule Santé



Justin NISHIMWE, animateur Santé
Maha BOUALI, Animatrice du PAT

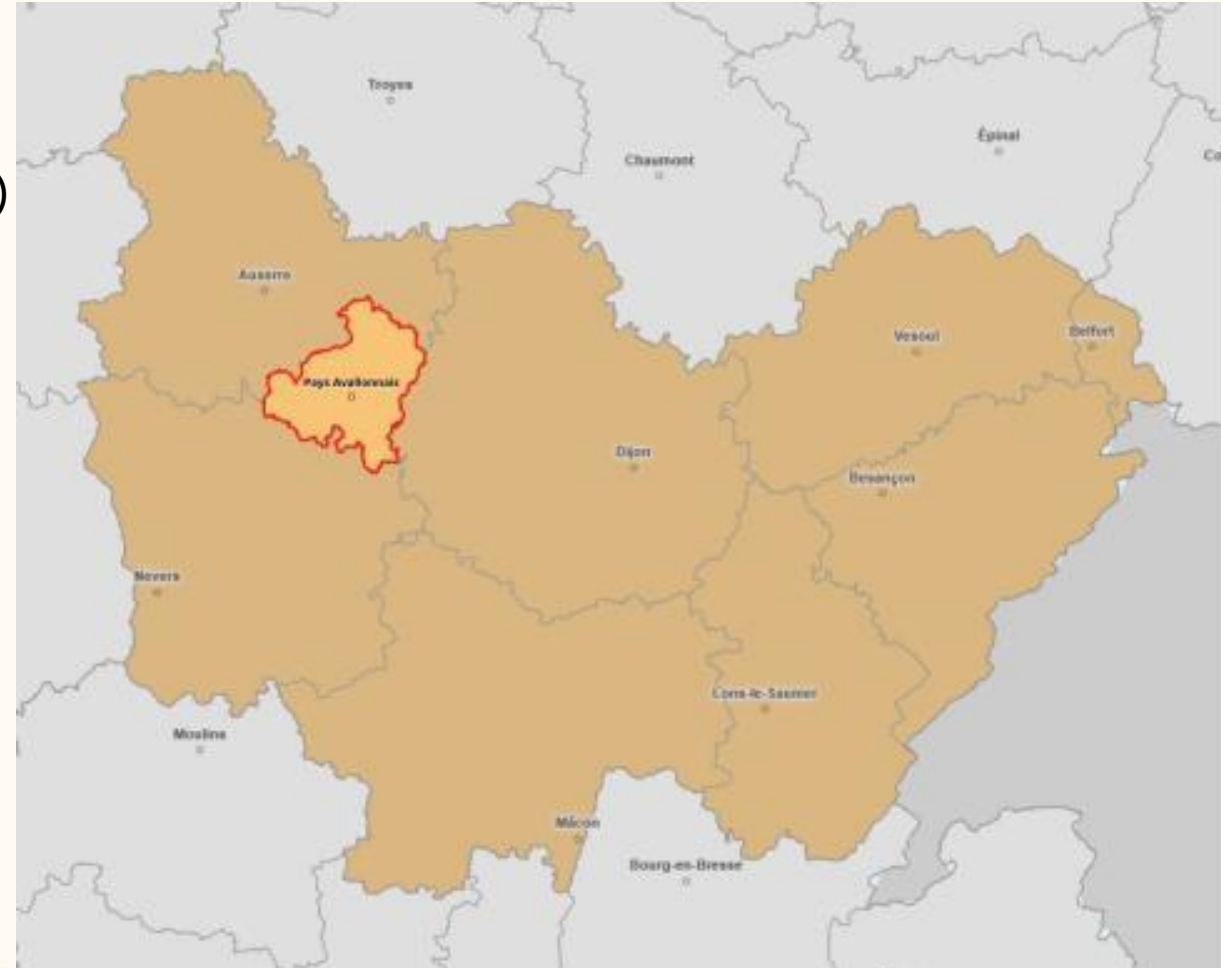
Interventions d'acteurs illustrant une collaboration PAT-CLS PETR du Pays Avallonnais

Justin NISHIMWE

Animateur du CLS du Pays Avallonnais (arrivé en 2018)
Financé par : ARS, Conseil Régional

Maha BOUALI

Animatrice du PAT du Pays Avallonnais (arrivée 2023)
PAT opérationnel (Niveau 2)
Financé par : Leader



COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE



Interventions d'acteurs illustrant une collaboration PAT-CLS PETR du Pays Avallonnais

→ Comment êtes-vous amenés à travailler ensemble (PAT et CLS) ?

- Une réponse aux instructions et recommandations des stratégies nationales (SNANC, PNNS)
- Une volonté politique animée par les mêmes élus et représentants de la société civile référents
- Des fiches actions transversales validées par les membres des Comités de Pilotage du PAT et du CLS
- Une organisation du travail partagé pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des projets.

Interventions d'acteurs illustrant une collaboration PAT-CLS **PETR du Pays Avallonnais**

→ **La manière dont la collaboration entre le PAT et le CLS s'est construite sur votre territoire ?**

- Thématiques communes (santé, alimentation, environnement) et enjeux partagés identifiés (protection des ressources en eau, l'éducation à l'alimentation, la lutte contre la précarité alimentaire...)
- Porteur commun : Les 2 dispositifs CLS et PAT sont portés par le PETR du Pays Avallonnais
- Proximité : équipes travaillant dans les mêmes locaux, d'où des échanges réguliers et des synergies
- Gouvernance partagée : Mêmes élus référents favorisant une cohérence stratégique.
- Moyens mutualisés (financier, technique et humain, etc.)

→ **Quels outils en commun ?**

- Structure administrative commune : mêmes processus et supports de travail partagés
- Fiches actions communes et indicateurs partagés, concernant notamment l'axe 1 du PAT et l'axe 2 et 4 du CLS relatifs respectivement à la lutte contre la précarité et aux comportements favorables à la santé
- Subventions communes pour certains projets
- Système d'évaluation co-construit

Interventions d'acteurs illustrant une collaboration PAT-CLS PETR du Pays Avallonnais

→ Quelques actions illustrant votre collaboration :

1. Contrat Local d'Éducation à l'Alimentation (CLEAlim)

→ **CLEAlim primaire** : promouvoir l'acquisition d'habitudes alimentaires saines et équilibrées auprès des élèves du primaire, par le biais des ateliers en classe et au jardin.

Méthode de collaboration : fiche projet, implication des partenaires, organisation et animation des réunions (PAT + CLS) / suivi et évaluation principalement par l'animatrice du PAT

→ **CLEAlim collègue** : sensibiliser les collégiens à une alimentation saine et locale ainsi qu'aux métiers de bouche, en transformant les surplus de fruits et légumes glanés au sein de l'école ou à la ferme

Méthode de collaboration : idem / suivi et évaluation principalement par l'animateur du CLS



Interventions d'acteurs illustrant une collaboration PAT-CLS PETR du Pays Avallonnais

→ Quelques actions illustrant votre collaboration :

1. Contrat Local d'Éducation à l'alimentation (CLEAlim)

→ **CLEAlim grand public** : Promouvoir l'éducation à l'alimentation auprès du grand public, en articulant les interventions de diététiciennes et des producteurs. Un accompagnement individualisé de 4 foyers visant à l'amélioration des habitudes alimentaires a été initié en 2026 (plus de locales, bio, protéines végétales, moins de sucre, etc.)

Méthode de collaboration : montage de projet, recherche de financements, mise en œuvre (AMI), suivi et évaluation réalisés conjointement (PAT + CLS)



Interventions d'acteurs illustrant une collaboration PAT-CLS PETR du Pays Avallonnais

→ Quelques actions illustrant votre collaboration :

2. Lutter contre la précarité alimentaire :

Projet : Eco-Gourmands Solidaires (financé par la DREETS) : vise à améliorer la qualité nutritionnelle et gustative des produits distribués par les associations de l'aide alimentaire, sensibiliser le public précaire à une alimentation équilibrée et locale, et fédérer les acteurs sociaux locaux.

Méthode de collaboration : toutes les étapes du projet sont co-construites et réalisées conjointement (PAT + CLS), du dossier de candidature aux subventions jusqu'à l'évaluation

Exemple de répartition de tâches :

- Animateur du CLS : mobilisation des partenaires santé (diététicienne, associations des diabétiques de l'Yonne, infirmières asalées, CPTS...) pour les activités de sensibilisation
- Animatrice du PAT : mobilisation des agriculteurs pour l'approvisionnement des associations d'aide alimentaire et leur participation aux actions d'éducation à l'alimentation à la ferme.

Interventions d'acteurs illustrant une collaboration PAT-CLS PETR du Pays Avallonnais

→ Qu'est ce qui fonctionne :

- ✓ Une bonne collaboration du binôme basée sur la bonne entente, l'engagement, la persévérance et une répartition ajustée des tâches !
- ✓ L'élaboration de fiches actions communes validées par nos instances respectives
- ✓ La collaboration dans le montage des projets, la recherche des moyens nécessaires (financiers, techniques, humains) et l'animation des activités

→ Quels sont les freins et leviers :

- ✓ - Dépendance aux subventions
- ✓ + Démarches facilitatrices : SNANC, PNNS, PRSE...
- ✓ + Articulation avec les actions de santé publique de la CPTS

→ Enseignements tirés de votre collaboration ?

- ✓ Nécessité de clarifier les missions respectives
- ✓ Un enrichissement des réseaux d'acteurs respectifs (PAT/CLS)
- ✓ Une communication plus large sur les rôles du PAT et du CLS

Interventions d'acteurs illustrant une collaboration PAT-CLS Grand Besançon Métropole



Le Projet Alimentaire Territorial et le Contrat Local de santé de Grand Besançon Métropole



- **Stéphanie Thomas**, Chargée de mission Contrat Local de Santé, Direction Santé Publique, Ville de Besançon
- **Yveline Thouvenot**, Diététicienne, Direction Santé Publique, Ville de Besançon
- **Jean-François Piroolley**, Chargé de gestion agriculture & alimentation, Service Environnement, Grand Besançon Métropole
- **Yoann Martin**, Chargé de mission Une Seule Santé, Service Environnement, Grand Besançon Métropole

Interventions d'acteurs illustrant une collaboration PAT-CLS Grand Besançon Métropole

Deux politiques publiques différentes... mais très liées

Le Contrat Local de Santé

Un dispositif coordonné avec l'ARS pour améliorer la santé des habitants en agissant sur les **déterminants de santé** (conditions de vie, environnement, alimentation, activité physique, etc.).

Le CLS pose le cadre global de santé publique : outil de santé dans toutes les politiques



Le Projet alimentaire Territorial

Visé à structurer le système alimentaire local : production agricole, circuits courts, accès à une alimentation saine et durable, et développement économique local.

Le PAT agit sur un déterminant majeur de santé : l'alimentation



Interventions d'acteurs illustrant une collaboration PAT-CLS Grand Besançon Métropole



Service environnement

Direction Santé Publique

Isabelle Berython
Chargée de mission
alimentation
agriculture
PAT

Jean-François Piroley
Chargé de gestion
agriculture &
alimentation
PAT

Yoann Martin
Chargé de mission Une
Seule Santé
CLS

Stéphanie Thomas
Chargée de mission
Contrat Local de Santé
CLS

Yveline Thouvenot
Diététicienne

2 chargés de mission CLS +
3 référents administratifs (GBM, Ville, CCAS)



Interventions d'acteurs illustrant une collaboration PAT-CLS Grand Besançon Métropole

Une complémentarité autour des déterminants de santé

Le PAT contribue directement à plusieurs objectifs du CLS :

1. Promotion d'une alimentation favorable à la santé

- Sensibilisation à l'équilibre alimentaire
- Ateliers cuisine, actions éducatives, animations locales (« Anim'Alim »)



2. Réduction des inégalités sociales de santé

- Accès à une alimentation de qualité pour tous
- Actions auprès des publics et territoires plus fragiles



3. Santé environnementale

- Promotion d'une agriculture locale et durable
- Lien entre alimentation, environnement et santé



4. Sensibilisation commune

- Fresques climat / alimentation
- Déploiement Nutri'Time

Interventions d'acteurs illustrant une collaboration PAT-CLS Grand Besançon Métropole (25)

Une Fiche action socle dans le Contrat Local de Santé

AXE 2 - PRÉVENTION, PROMOTION ET ÉDUCATION À LA SANTÉ
Nutrition (volet alimentation)

Fiche action n° 4

Promouvoir une alimentation équilibrée, saine et durable sur le territoire du Grand Besançon



Ex : atelier Anim'Alim

Gt en projet : Alimentation en transversalité
comme élément fédérateur de différentes
directions

Action en projet : Sécurité
Sociale de l'Alimentation



Action en projet :
Ordonnance verte

Interventions d'acteurs illustrant une collaboration PAT-CLS Grand Besançon Métropole (25)

Une Fiche action socle dans le Contrat Local de Santé

AXE 2 - PRÉVENTION, PROMOTION ET ÉDUCATION À LA SANTÉ
Nutrition (volet alimentation)

Fiche action n° 4
Promouvoir une alimentation équilibrée, saine et durable sur le territoire du Grand Besançon

Ex : programme « de la fourche à la fourchette, la santé en cuisinant »



De la fourche à la fourchette

Co-qu'il faut retenir de la séance "Équilibrez votre assiette"

1. Choisir des légumes et fruits de saison
2. Choisir des produits locaux et de saison
3. Choisir des produits bio
4. Choisir des produits de saison
5. Choisir des produits de saison

Les recettes du Chef

Galette de lentilles vertes aux flocons d'avoine
Crème verte de cancoillotte
Potimarron rôti au thym

Les ingrédients
1 œuf
600g lentilles vertes
1 bouquet de persil
2 cuillères à soupe de Miel
2 œufs
100g quinoa
100g flocons d'avoine
150g fromage râpé 25g
Miel
100g épinards
100g beurre
3 potimarrons
Thym, basilic et curry

Préparation 30 minutes
Niveau expert

Radicelles de Poireaux Sautées

Étape de la recette
1. Nettoyer les radis, les éplucher et les couper en rondelles.
2. Les faire sauter dans un peu d'huile.
3. Les assaisonner avec du sel et du poivre.
4. Les servir avec une vinaigrette.



Une parcours de 4 séances au tour de l'alimentation : « équilibrez votre assiette (courses et atelier cuisine), « comme un Chef » (atelier axé sur le fait maison), « cuisine du monde » et « zéro gaspi »

Ouverture

Des dynamiques déjà installées, des actions en développement et des attentes pour travailler davantage en transversalité sur des projets structurants et systémiques

- Sortir d'une approche sectorielle nutrition-santé – alimentation – environnement (Une Seule Santé)
- Inscrire les partenariats entre animateurs PAT-CLS sur le temps long (échanges d'infos, diagnostics...)
- Élaborer des fiches actions co-portées PAT-CLS (avenants, délibérations...)
- Renforcer les partenariats avec les structures de la santé (notamment pour la RC) et les acteurs de l'environnement (CPIE...)
- Renforcer les actions à destination des populations vulnérables : jeunes, étudiants, public précaires, personnes âgées...

Finalités => efficacité et efficience de l'action collective

=> des territoires plus résilients où nutrition-santé, alimentation et protection de l'environnement sont pensés ensemble

Code d'événement

NGNRDK



Copier le lien de
participation

Merci pour votre participation

Replay du webinaire à <https://agir-bfc.fr/> et à <https://rrapps-bfc.org/>
Aussi à <https://communautes.ademe.fr> (accès aux membres
du Groupe « TERADI »)

Liens utiles

Manger Bouger : <https://www.mangerbouger.fr/>

Réseau des acteurs du PNNS : <https://www.reseau-national-nutritionssante.fr/>

Publications sur le thème de la nutrition du Réseau régional d'appui à la prévention et à la promotion de la santé (RRAPPS) – <https://rrapps-bfc.org/publications?thematique=10>

Bilan projet « Passerelle PAT-CLS » du réseau PARTAAGE, association MANGE et InCa (AAP PNA 2023-2024)

https://www.maison-nutrition.fr/wp-content/uploads/2024/12/Bilan_Passerelle-PAT-CLS.pdf

Rapport de l'ADEME « Transition alimentaire des établissements sociaux et médico-sociaux » (décembre 2024)

<https://librairie.ademe.fr/economie-circulaire-et-dechets/8298-la-transition-alimentaire-des-etablissements-sociaux-et-medico-sociaux-esms.html#product-presentation>

Vademecum de Bonnes Pratiques de Cantines Responsables « Mise en œuvre de la Loi EGALIM dans les EHPAD » (octobre 2024)

<https://cantinesresponsables.org/etudes/vademecum-mise-en-oeuvre-de-la-loi-egalim-dans-les-ehpad/>

Cartes interactives sur l'alimentation en Bourgogne-Franche-Comté

<https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/cartes-interactives-sur-l-alimentation-en-bourgogne-franche-comte-a3547.html>

Ressources pour les établissements de santé et médico-sociaux (achats durables, obligations EGALim, accompagnement à la télédéclaration sur « ma cantine »)

<https://ma-cantine-1.gitbook.io/ma-cantine-egalim/les-ressources-pour-les-etablissements-de-sante-et-medico-sociaux>